

ELECTIONS ArianeGroup 2023

ArianeGroup

Comité Social et Economique

7 au 14 novembre 2023

Bilan de la mandature, **La CFE-CGC sur tous les fronts!**

LA CFE-CGC EXCLUE DU BUREAU, MAIS INCONTOURNABLE

La CFE-CGC, première organisation syndicale du site, est non-gestionnaire du CSE-E, par choix d'autres organisations à l'issue des dernières élections. En effet, si le rôle de secrétaire du CSE-E nous revenait démocratiquement parlant, une alliance syndicale en a décidé autrement.

Toutefois, le rôle d'une organisation syndicale n'est pas limité à la gestion du CSE-E. Elle intervient dans bien d'autres aspects de la vie sociale de l'établissement. A ce titre, la CFE-CGC a été un acteur incontournable dans la défense et la protection des salariés et de leurs conditions de travail. En voici ci-après, un éclairage...

LA COMMISSION DIVERSITÉ

La commission diversité (mixité égalité professionnelle, handicap, logement,...) animée par la CFE-CGC a fourni un travail important d'analyse et de proposition tout au long de ces 4 années. Ses avis ont été sans complaisance mais solidement argumentés. A son actif, une avancée notable dans la prise en compte du handicap invisible (syndrome Asperger, autisme).

LE RÉFÉRENT HARCÈLEMENT

Le référent harcèlement CSE-E (harcèlement sexuel et moral, comportements sexistes) est un élu CFE-CGC qui travaille en étroite collaboration avec ses homologues référents harcèlement RH.

Son rôle a été primordial au cours de ces quatre dernières années et il a malheureusement eu à instruire de nombreux dossiers. Son action est particulièrement appréciée par nos collègues victimes de faits de harcèlement ou de comportements déplacés.

LA CSSCT Issac / Biscarrosse

La CSSCT (Commission Santé Sécurité et Condition de Travail), ex-CHSCT, est une commission obligatoire du CSE-E.

La CFE-CGC dispose d'un tiers des membres élus dans cette commission sur Issac, dont le secrétaire. La CSSCT se veut apolitique et réalise, par délégation du CSE-E, les missions relatives à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail des salariés. Forts de leur représentativité, les élus CFE-CGC de la CSSCT d'Issac / Biscarrosse sont omniprésents dans l'accompagnement des salariés sur le terrain ainsi que dans la remontée et l'aide active à la résolution des problématiques soulevées auprès de la direction du site.

Les principales actions menées par vos élus CFE-CGC se sont traduites concrètement par :

- Une écoute active au plus près des salariés. 32 ½ journées de visites de bâtiments (en plus des visites réglementaires organisées conjointement avec la direction du site) et 100% des bâtiments visités. Durant ces 4 dernières années, 106 points issus des remontées de terrain ont été portés à la connaissance des managers opérationnels ainsi que des services SSE et FM pour un taux de résolution interne de 70%
- Un travail collaboratif avec les autres membres de la CSSCT et le secrétaire du CSE E, les acteurs de la sécurité (SSE, FM, RESO etc.), les acteurs de la santé au travail (service médical, assistante sociale), les managers et/ou la maîtrise atelier, la direction du site, etc...
- Plus de 110 questions « officielles » formalisées dans les réunions plénières
- La participation à 123 évaluations sanitaires à compter du 23 mars 2020 (début des restrictions COVID)
- La participation ainsi que la rédaction des synthèses relatives aux enquêtes :
 - paritaire sur la médecine du travail suite au Danger Grave et Imminent (DGI) et qui a conduit à l'embauche d'un médecin du travail
 - interne CSSCT sur GAIA (transfert imposé aux salariés des achats, approvisionnements et qualité achats vers le site d'ESM) avec notamment la remontée vers la direction des risques psychosociaux décrits par les salariés interviewés
- La participation à 38 évaluations des risques au poste de travail et enquêtes accident
- La participation (ainsi que la rédaction des propositions d'avis à destination du CSE E) à 12 analyses de sécurité pyrotechniques, etc...

Vos élus CFE-CGC ont œuvré, œuvrent et souhaitent poursuivre leurs actions de prévention et d'amélioration. Accompagner et aider chaque salarié lorsqu'il rencontre ou identifie une problématique en lien avec la sécurité, la santé, et les conditions de travail, telle est la mission de vos élus CFE-CGC à la CSSCT.

Vos élus CFE-CGC sont force de proposition auprès des décideurs et aident à résoudre les problèmes,

LA SECTION ENFANCE

« Le Section Enfance, gérée depuis deux mandats par la CFE-CGC, a :

- **développé l'offre** de séjours pour les enfants de 4 ans à 17 ans,
- **ouvert la section « maternelles »** des mercredis récréatifs aux Gravettes, avec l'aval de la PMI,
- été pilote dans la **mise en place du partenariat People & Baby**, prestataire de crèches interentreprises avec la Direction de l'Établissement. Ce partenariat, outre les places en crèche réservées à nos salariés, permet aussi aux enfants de 3 mois à 6 ans de tous les salariés d'ArianeGroup, d'avoir accès aux « summer camps » l'été dans les crèches de la région bordelaise et de pouvoir bénéficier des tarifs de la centrale d'achat People & Baby (<https://www.everykid.com/boutique/> avec code promo).

Quelques indicateurs clés de la section :

- Plus de 500 enfants bénéficiaires chaque année au travers de deux catalogues d'offres,
- Une quinzaine de prestataires sélectionnés sur des critères d'exigence et la prise en compte des sujets environnementaux,
- Une trentaine de destination avec un mix « grands classiques » et nouveautés par catalogue,
- Des séjours accessibles aux enfants porteurs d'un handicap, comme sur les mercredis récréatifs,
- Une subvention unique pour tous, de 60% sur les voyages et de 50 % sur les activités sans hébergement,
- Plus de 200 salariés bénéficient d'une aide financière pour la garde d'enfants avant l'entrée en maternelle,
- 34 salariés ont bénéficié d'une place en crèche People & Baby, 15 salariés bénéficiaires d'une place en dépannage, soit près de 50 salariés bénéficiaires de ce partenariat,
- Un accès développé des offres aux enfants des salariés brestois avec des inscriptions en hausse,
- 55 enfants accueillis aux Gravettes sur les mercredis récréatifs avec un Directeur de Centre en poste depuis plus de 10 ans. Il est à noter que pendant la crise sanitaire, la section Enfance, afin de ne pas fermer les mercredis récréatifs, a notamment, organisé la restauration sur le complexe des Gravettes avec un prestataire extérieur, dans le respect des règles sanitaires drastiques.

LES SECTIONS CSE-E Crozon et Biscarrosse

Les élus et mandatés CFE-CGC ont œuvré ardemment pour la visibilité des sites détachés dans le budget du CSE-E, ainsi que la défense et la protection des salariés de Crozon via le CSSCT Crozon (ILO et GVZ). La présence régulière des représentants syndicaux AQL sur les sites détachés a été et restera particulièrement active. **Encore un engagement CFE-CGC !**

LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES (RIC)

Vous êtes nombreux à nous solliciter pour la rédaction de RIC (réclamations individuelles et collectives). **Comme vous pouvez le voir mensuellement sur notre application mobile, ces RIC sont pertinentes et challengent fortement la direction** sur de nombreux aspects (par exemple : respect des règles d'application du forfait jour pour les cadres). **Si besoin, la CFE-CGC porte ces revendications en central pour un traitement au niveau société. Encore un point fort CFE-CGC !**

LE DIALOGUE SOCIAL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES SALARIÉS

La CFE-CGC prône un dialogue social de qualité, ferme quand nécessaire, mais toujours animé par la recherche de solutions crédibles. Les accords négociés et signés en sont le témoin. La CFE-CGC est également un vecteur important d'information des salariés, et sa force de communication a pu être appréciée particulièrement au plus fort de la crise sanitaire.

QUE PENSER DU BILAN DU BUREAU CSE-E ?

Si la CFE-CGC apporte son plein soutien pour des actions du bureau CSE-E tels que la réalisation du bilan carbone du CSE-E, la mise en sous-traitance de la prestation de la restauration collective, sur la qualité de la prestation trésorerie, **la CFE-CGC reste plus circonspecte sur d'autres points :**

- Gérer au mieux c'est bien, mais **confondre le CSE-E avec un centre de profit n'est pas conforme aux attentes des salariés.** Ainsi **dégager des bénéfices pour les redistribuer en cadeaux signifie que certains services ont été « rognés » inutilement.**
- **Les procédures sont indispensables, mais** quand elles prennent le pas sur la notion de service aux salariés, c'est qu'il y a dysfonctionnement.
- La gestion du restaurant pour rentrer au chausse pied sous l'enveloppe d'un M€ annuel ne s'est pas faite gratuitement (hausse du prix payé par les salariés, baisse de l'offre et de la qualité perçue). **La CFE-CGC a toujours affirmé qu'en ce domaine la qualité n'a pas de prix mais elle a un coût que le CSE-E doit assumer.**
- **La politisation du CSE-E en tant que vitrine en distribuant des « cadeaux » en année électorale** est une ficelle un peu grosse et finalement dommageable à l'équilibre et la qualité des prestations.

**Des paroles aux actes,
Du 7 au 14 novembre, votez CFE-CGC !**

Contacts

Loïck COURPRON
Christophe CADIER